



**DÉLIBÉRATION N° 2023/88
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL**

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 030-213003262-20231214-D2023_88-DE

DÉPARTEMENT DU GARD

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

et le 14 décembre

à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tavel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude PHILIP, Maire.

DATE DE CONVOCATION ET D'AFFICHAGE
8 décembre 2023

Présents outre le Maire :

Adjoints : Bernard JULIER, Christelle ROCHER, Richard BERMOND GONNET, Franck BOURGADE

Conseillers : Marguerite LE BIHAN, Jean-Pierre DAANEN, Florian ANDRE, Marina BARETTINI, Pascal ROZIER, Vincent GRIEU, Anne-Marie MARTINEZ – ANDRIER, Xavier TERNISIEN, Jacques BARAC,

Absents excusés/procurations :

- Pascale HERNANZ procuration à Claude PHILIP
- Séverine FLORENSON procuration à Christelle ROCHER
- Céline CHARLES à Pascal ROZIER
- Flavie CAYOL procuration à Richard BERMOND-GONNET
- Richard SOUCHE procuration à Xavier TERNISIEN

Richard BERMOND-GONNET est désigné secrétaire de séance.

OBJET : DENOMINATION POUR L'ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE

RAPPORTEURS : Claude PHILIP & Franck BOURGADE

EXPOSENT

Il est proposé de procéder à dénomination d'un élément de la voirie qui à ce jour ne dispose pas d'identification formelle en termes d'adressage, Lotissement le petit TAVELET.

Deux cas s'imposent :

- La clarification de nouvelles adresses pour des administrés qui subissent les désagréments d'une numérotation incohérente ayant des conséquences importantes dans leur vie quotidienne du fait de difficultés pour les localiser (services de secours, visite de médecins, fibre optique, livraisons...);
- La création de nouveaux lotissements.



**DÉLIBÉRATION N° 2023/88
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAVEL**

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ETAVEL

ID : 030-213003262-20231214-D2023_88-DE

DÉPARTEMENT DU GARD

PROPOSITION

Suite à la réunion Maire/Adjointes du 7 décembre 2023, il est proposé au conseil municipal de nommer le lieu suivant au choix :

- Impasse des cinsaults
Ou
- Impasse des galets

DECISION

Le vote est de 10 pour les cinsaults, 8 pour les galets et 1 abstention.

Le conseil municipal choisit IMPASSE DES CINSAULTS pour nommer la voie.

Fait et délibéré à Tavel,
le 14 décembre 2023
Le Maire,
Claude PHILIP